

Direction de la Santé Publique Département de l'Yonne Unité territoriale Santé-environnement Tel: 08 08 807 107

L'origine de l'eau



Votre commune est alimentée en eau potable par le FORAGE DE LA LAME, protégé par déclaration d'utilité publique.

LE CONTRÔLE SANITAIRE



Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé par convention avec le Préfet. Les prélèvements sont effectués sur les captages, les stations de

traitement et en distribution.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.

Faites le entretenir régulièrement.

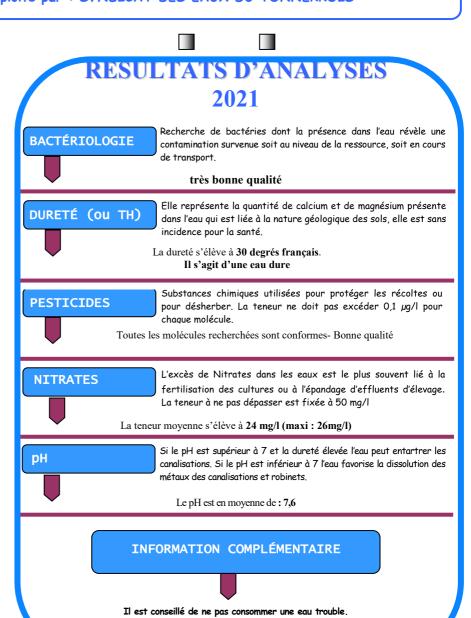
Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

Voir coordonnées sur la facture

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?

Réseau de : JUNAY LA LAME (Roffey, Vezinnes, Tronchoy, Cheney) Exploité par : SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS



CONCLUSIONS

Bactériologie: très bonne qualité.

Physico-chimie : conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.